



Municipalité de Burtigny

Au Conseil général

Préavis n° 30/2021-2026

Rapport de gestion exercice 2024

Municipale responsable : Mme Valérie Jeanrenaud

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les comptes communaux et leurs commentaires vous sont présentés dans le préavis n° 30/2025.

Le présent rapport relate les faits importants de l'année 2024.

1. Administration Générale

1.1 Résumé

L'année 2024 a été marquée par le départ de Mme Maude Redard, municipale du 01.02.2023 au 30.06.2024.

Depuis cette date, le collège municipal fonctionne à quatre personnes.

Le 15 août 2024, la municipalité a accueilli Mme Jennifer Rime, nouvelle collaboratrice au poste d'adjointe municipale à 30 %.

Le collège municipal s'est réuni à vingt-cinq reprises pour gérer les affaires courantes de la commune.

Les municipaux ont investi des heures dans diverses associations, commissions et comités de direction :

- Région de Nyon - Conseil intercommunal : 21 h
- Région de Nyon - Comité directeur : 310 h
- AISE – CoDir et Conseil intercommunal : 100 h
- ARAS – Codir et Conseil intercommunal : 14 h
- RAT - Commission gestion et finances et Conseil intercommunal : 13 h
- Clinique dentaire – Bureau et Assemblée générale : 6 h
- Réseau Santé la Côte - Assemblée générale : 4 h
- SDIS Gland-Serine - CoDir : 42 h
- SDIS Gland-Serine - Conseil intercommunal : 2 h
- ORPC Nyon - Conseil intercommunal : 5 h 30
- APEC - CoDir : 68 h 30
- APEC - Conseil intercommunal : 2 h
- SADEC – Assemblée générale : 5 h

Journée Jumelage

M. Pierre-Alain Humbert a repris l'organisation et la coordination du Jumelage, ad intérim. Le samedi 20 avril, la municipalité incorpore, accompagnée de M. Humbert, a rencontré le comité d'organisation de Pinay pour discuter de l'avenir du Jumelage. Il a été décidé que l'événement à Burtigny serait dorénavant organisé sur une journée

et que des activités seraient proposées durant l'après-midi. Toutefois, l'événement sur un week-end à Pinay est maintenu.

Repas de Noël

Le repas de Noël de la municipalité et des collaborateurs a eu lieu le 06 décembre au Café du Raisin à Begnins.

Brûlée des sapins

L'événement a eu lieu le samedi 13 janvier.

1.2 Organisation

Valérie Jeanrenaud	Monya Jaccard	Başak Zanon	Maude Redard (vacant dès juillet)	Sébastien Cottier
Administration générale Région Nyon Culture Finances Énergies et transition énergétique Voirie	Bâtiments Écoles et accueil de jour Culte et paroisse Jeunesse Social et Santé publique Animations villageoise	Constructions et urbanisme Routes et mobilité Domaines publics Informatique Tourisme	Espaces verts Cimetière Forêt Environnement <i>Dès le 1^{er} juillet Espaces verts, Forêt et Environnement ont été repris par Valérie Jeanrenaud</i> <i>Cimetière a été repris par Monya Jaccard</i>	Eau potable Eaux claires et usées Déchets Protection civile Police Défense incendie Représentant de la commune aux CoDir du SDIS Gland-Serine et de l'APEC
Responsable politique Culture & Sport au CoDir de Région de Nyon	Représentante de la commune aux CoDir de l'AISE de l'ARAS et de la Caravane dentaire			

1.3 Personnel communal & mandataires

La municipalité remercie chaleureusement ses mandataires pour leur collaboration et leur contribution au bon fonctionnement de la commune.

Entreprise Sylvain et Daniel Hofer
M. Christian Kämpf

Soutiens logistiques ponctuels
Décorations florales
Cadeaux de végétaux issus de sa propre culture
Arrosage des plantes lors des vacances de M. Jolidon

M. Alain Feignoux

Entretien des sentiers forestiers
Soins aux jeunes peuplements

Entreprise Daniel Tüscher

Déneigement des routes communales
Travaux logistiques ponctuels

M. Patrick Herren

Remplacements à la déchèterie

M. Estel Cottier
 M. Florian Rudig
 M. Luca Dubois

Remplacements à la déchèterie
 Remplacements à la déchèterie
 Travaux logistiques ponctuels

1.4 Service des Archives

La société Pro Archives poursuit son mandat de classement des archives. Débuté en 2023, celui-ci se terminera en 2025.

1.5 Visite annuelle du préfet

La tenue de l'administration communale n'a fait l'objet d'aucune remarque particulière lors de la visite de Mme le préfet, Chantal Turin, le jeudi 12 décembre 2024. Un repas à l'Auberge communale a été organisé à l'issue de la séance, en présence de la Présidente et de la Secrétaire du Conseil général.

1.6 Délégations de compétences du Conseil général à la municipalité

La Municipalité n'a pas eu besoin de faire usage de la compétence d'autorisation générale de plaider, ni de l'autorisation d'emprunter et de cautionner. Toutefois, elle a utilisé l'autorisation d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles pour l'achat et l'équipement d'un véhicule utilitaire communal pour un montant de CHF 12'700.00. Ce montant comprend l'achat de la voiture (12'000.00) ainsi que l'habillement signalétique (700.00). La municipalité en a informé la commission des Finances.

1.7 Soutien des activités communales

Projection du documentaire « Dessine-moi une hirondelle »

Le film a été projeté le dimanche 25 février suivi d'une discussion avec différents intervenants ayant participé à la réalisation du film. Une trentaine de personnes y a assisté.

Festival du film vert (03.03 – 24.03)

Pour sa 3e édition, Burtigny a accueilli le Festival du Film vert.

4 projections ont été organisées dans la Salle communale et 112 personnes au total y ont participé. Comme chaque année, des habitants participent à la sélection des documentaires.

03 mars	Tu nourriras le monde
10 mars	Naïs et les loups
17 mars	Naïs et les loups (programmé une 2 ^e fois)
24 mars	Les gardiennes de la planète

La Semaine du Film documentaire, « Let's Doc » (03.03-24.11)

La Commune a participé à la 2e édition de ce festival avec 3 projections.

Une vingtaine de personnes au total y a participé.

03 nov.	Vivre avec les loups
11 nov.	Interdit aux chiens et aux Italiens
24 nov.	SAB

Le 17 novembre, la municipalité a organisé une projection du film « Le retour du Balbuzard », en collaboration avec Mme Wendy Strahm et M. Denis Landenbergue, habitants de Burtigny, ornithologues et porteurs du projet de réintroduction de cet oiseau dans la région des Trois Lacs.

Plus d'une trentaine de personnes y ont assisté.

Gabu Intergénération

Mme Anne-Claude Rudig et Mme Christelle Soulard ont organisé 5 évènements en 2024.

06 mars	Bricolage du Bonhomme hiver
16 mars	Bonhomme d'hiver – réservoir
28 août	Goûter avec un livre devant la bibliothèque
05 octobre	Rallye Villajoie en famille, entre amis
28 novembre	Moment d'échange autour de nos lectures, Bibliothèque

Association Forêt & Nature

4 évènements ont eu lieu en 2024.

23 mars	Équinoxe du printemps, en forêt
27 avril	Journée participative pour la construction du canapé forestier
05 mai	Sortie en forêt avec M. Bernard Pichon, ancien garde forestier
05 juin	Sortie dans la forêt privée de M. Bernard Pichon, à Gimel

Repas des Séniors

Le traditionnel repas des Séniors a eu lieu à la Salle communale le 12 février.

Souper-raclette

Organisé par l'Amicale de la jeunesse, le 02 février, cet événement rencontre toujours du succès auprès des habitants.

Jumelage – Pinay-Burtigny

Cette année, les Pinayons se sont déplacés à Burtigny le samedi 07 septembre. M. Pierre-Alain Humbert, en collaboration avec la municipalité, a organisé cette journée. A l'issue du repas, les Pinayons ont pu participer à une visite au zoo de la Garenne.

1^{er} août

L'Amicale de la jeunesse et l'Amicale des pompiers de Burtigny ont organisé la fête nationale. Selon la tradition, la commune a offert l'apéritif. M. Olivier Riesen, municipal à Nyon et membre du Comité directeur de Région de Nyon a été invité pour le discours de début de soirée.

Vente des sapins de Noël

Comme chaque fin d'année, l'Amicale des pompiers de Burtigny a organisé la vente des sapins de Noël, le samedi 07 décembre. Les recettes ont été reversées à l'association Cœur à Cœur.

Fenêtre de l'Avent

Cette année, l'opération n'a pas eu lieu faute de personnes motivées à décorer des fenêtres.

Visite du Père Noël

Le jeudi 12 décembre, le Père Noël s'est arrêté à la Salle communale pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Une soupe, préparée par l'aubergiste a été servie lors de l'évènement.

1.8 Conseil Général

Le Conseil général a tenu deux séances durant l'année 2024, sous la présidence de Mme Isabelle Garcia Morgado le 15 juin, et sous celle de Mme Isabelle Court le 06 décembre.

Mme Isabelle Garcia Morgado a démissionné de la présidence lors du Conseil de juin. La municipalité la remercie sincèrement pour son travail et sa collaboration. Seule candidate à cette fonction, Madame Isabelle Court a été élue par acclamation.

Mme Barbara Gobalet a assuré le secrétariat durant l'année 2024 avec diligence et professionnalisme. Nous la remercions chaleureusement pour son travail.

Composition du Bureau du Conseil général

- Isabelle Garcia Morgado, présidente (janvier à juin)
- Isabelle Court, présidente (juillet à décembre)
- Patrick Rosselet, vice-président
- Barbara Gobalet, secrétaire
- Christelle Soulard, scrutatrice
- Nathalie Judas, scrutatrice
- Anne Menetrey, scrutatrice suppléante
- Eliane Hofer, scrutatrice suppléante

Commissions et délégations

La composition des diverses commissions ainsi que les délégués du Conseil aux associations intercommunales figurent sur le site de la commune sous le chapitre « Officiel ».

Transition énergétique

La municipalité a définitivement abandonné le projet de partenariat public-privé avec la société Innergia SA.

Préavis

Le Conseil s'est prononcé sur 10 préavis municipaux. Ces préavis ont tous été acceptés. Le préavis 27/2021-2026 Budget 2025 a été amendé.

04 décembre

27/ 2021-2026

Budget 2025 et annexe, budget amendé deux fois

09 octobre

23/ 2021-2026	Modification des statuts de l'APEC
24/ 2021-2026	Révision règlement de la taxe de séjour et taxes sur les résidences secondaires
25/ 2021-2026	Volet stratégique SRGZA
26/ 2021-2026	Règlement du cimetière, avec modification à l'art. 12d

11 juin

18/ 2021-2026	Règlement du cimetière
19/ 2021-2026	Adhésion au Parc Jura Vaudois
20/ 2021-2026	Comptes 2023, annexe 1, annexe 2 et commentaires
21/ 2021-2026	Rapport de gestion
22/ 2021-2026	Taux d'imposition

La Municipalité remercie le Bureau, les Commissions et les Conseillers pour leur implication, leur collaboration et leur confiance.

1.9 Région de Nyon

2 préavis DISREN (Dispositif d'Investissements Solidaires de la Région) ont été votés et acceptés en 2024 représentant un montant de 8'749.46 pour Burtigny.

Le Conseil intercommunal (CI) s'est réuni quatre fois durant l'année 2024. Il s'est prononcé favorablement sur 12 préavis, dont 10 préavis ordinaires et 2 préavis DISREN. Les préavis 44-2024 et 45-2024 ont été amendés.

Liste des préavis 2024

46-2024	Participation de CHF 464'000 pour l'accompagnement opérationnel du nouveau fonds régional pour la mobilité 2024-2028
45-2024	Demande de crédit de CHF 410'000 pour soutenir les activités de l'Usine à Gaz durant la période 2025-2028
44-2024	Budget 2025
43-2024-DISREN -	Demande de crédit pour finaliser la construction du bâtiment d'accueil et permettre la restructuration quatre saisons de Télé-Dôle SA
42-2024-DISREN	Demande de crédit de CHF 31'822 pour l'aménagement d'un nouvel arrêt de bus à Chavannes-de-Bogis
41-2024	Adoption de la Vision territoriale transfrontalière 2050 du Grand Genève
40-2024	Etat financier du fonds TP régional 2010-2024
39-2024	Demande de crédit de CHF 27'115 pour l'expérimentation de navettes électriques et modulaires sur la commune de Gland
38-2024	Comptes 2023

- 36-2024** Demande d'un crédit de CHF 43'240 (TTC) pour le renouvellement de la stratégie de développement régional 2025-2029
- 35-2024** Participation de CHF 188'000 (TTC) pour l'étude de projet liée au réaménagement de la jonction autoroutière de Gland en faveur des transports publics
- 34-2024** Demande de crédit de CHF 120'000 pour la réalisation des études préparatoires au Projet d'agglomération de 5e génération

Délégués au CI

Mme Monya Jaccard est déléguée municipale et Mme Başak Zanon déléguée municipale suppléante.

Mme Maud Feignoux est déléguée du Conseil général et membre du Bureau, M. Jérôme Humbert est délégué suppléant du Conseil général.

1.10 Assemblée des syndicats du district de Nyon

Sous la présidence de la préfecture, les 47 communes du district de Nyon se sont réunies à Givrins et à Crans. Lors de ces assemblées, des intervenants externes sont invités à présenter des sujets d'actualité ou des institutions liées aux fonctionnements des communes.

21 mars Bursins

- ❖ Cybersécurité
- ❖ Présentation d'Interface – Fonds de soutien à la recherche partenariale (UNIL)
- ❖ Présentation de la PolCant – spécialiste en gestion des menaces et médiations
- ❖ Présentation de la Fondation de la Garenne

11 novembre Crans

- ❖ Mise en œuvre de la stratégie cantonale vélo
- ❖ EMPD plan climat SSCM
- ❖ Soutien à la presse locale

2. Finances

Le bouclage des finances communales pour l'année 2024 montre un résultat positif. Nous constatons une baisse des revenus du dicastère « 21 impôts » de 161'045.93 par rapport à 2023. Ceci résulte de la diminution des revenus des personnes morales (bénéfice et capital plus impôt récupéré après défalcation) pour plus de CHF 274'000.00. Pour rappel, ces revenus étaient exceptionnellement élevés en 2023.

En ce qui concerne le revenu des personnes physiques (revenu et fortune), celui-ci a augmenté de 39'038.22, tout comme les impôts conjoncturels (droits de mutation, gains immobiliers, impôts sur les successions) qui ont augmenté de 106'576.95 par rapport à l'année précédente.

Les comptes 2024 présentent un bénéfice de plus de CHF 170'000.-.

2.1 Taux d'imposition 2024

Pour l'année 2024, le Conseil général a voté la baisse du taux d'imposition de 78,5 % à 75 % de l'impôt cantonal de base.

2.2 Valeur du point d'impôt

	2024	2023	2022
Valeur en CHF	16'635.00	16'985.00	15'261.00

2.3 Valeur du point d'impôt par habitant

	2024	2023	2022
Valeur en CHF	41.48	41.23	36.86

2.4 Marge d'autofinancement*

	2024	2023	2022
Valeur en CHF	292'951.15	377'128.89	412'169.04

*On peut comparer la marge d'autofinancement au cash-flow d'une entreprise (flux de trésorerie). Elle représente ce que la collectivité peut consacrer au financement de ses investissements, à l'achat d'actifs financiers ou au remboursement de ses dettes.

2.5 Endettement par habitant

	2024	2023	2022
Valeur en CHF	3'773.97	3'602.66	3'633.33

2.6 Emprunt 2024

Aucun nouvel emprunt n'a dû être contracté en 2024. La trésorerie courante a pu faire face à tous les engagements approuvés dans le budget de fonctionnement.

2.7 Amortissements

Les amortissements comptables légaux ordinaires et extraordinaires ont été effectués et représentent un montant total de CHF499'405.23. Ce montant inclut les défalcatons de l'année.

3. Forêts

3.1 Marché du bois

Bois d'œuvre

L'entier du bois d'œuvre (grumes) est vendu par l'intermédiaire de l'entreprise BMEF SA.

Les prix du marché des bois de sciage de qualité moyenne n'ont pas été à la hauteur de nos attentes. La forte progression des bois bostrychés mis sur le marché, ainsi que le contexte international du marché industriel du bois scié a été très perturbé par le contexte économique mondial et



la cherté du franc suisse. Les bois de bonne qualité destinés principalement au marché suisse sont restés à des prix corrects. Certaines catégories de bois, qui auraient pu être vendues sur le marché de sciage, ont été colloquées en bois d'énergie, le prix étant plus avantageux.

Bois énergie

Le bois de feu a été vendu à l'entreprise Daniel Tüscher de Burtigny et l'entier du bois-énergie destiné à la plaquette forestière a été acheté par le Groupement forestier de la Serine (AGFORS).



3.2 Travaux réalisés

Les activités forestières se sont bien déroulées et sont conformes aux objectifs du Plan de gestion. Les interventions suivantes ont été réalisées :

- 1 éclaircie jardinatoire dans le but d'obtenir une forêt jardinée dans le secteur des Grandes Tattes ;
- 1 éclaircie normale dans des mélèzes à l'entrée des forêts ;
- 1 traitement de lisière dans le secteur de Maison Rouge ;
- 1 coupe forcée d'épicéas attaqués par le bostryche du côté de la cabane des Mouilles ;
- Des coupes forcées exploitées pour des raisons sanitaires et/ou sécuritaires ;
- 3 hectares de soins culturaux aux Grandes Tattes ;
- Travaux en faveur de la biodiversité à la réserve mixte des Mouilles ;
- Inventaires forestiers (sur tout le triage).

3.3 Soins aux jeunes peuplements dans les forêts de production

Les soins aux jeunes peuplements consistent à gérer les forêts selon les principes de la multifonctionnalité et du développement durable, à long terme, dans le sens d'un investissement pour l'avenir, notamment en prévision des changements climatiques et afin de garantir les fonctions forestières.



Nombre de chantiers réalisés	1 surface
Surfaces traitées	3 hectares
Aides financières versées*	6'970 CHF

La surface traitée avait pour but de favoriser le développement des jeunes pousses d'érable sycomore, de chêne, d'épicéa et de sapin blanc, en diminuant la présence du hêtre qui les concurrençaient.

3.4 Lisières forestières

La lisière constitue la zone transitoire entre deux milieux différents : une surface boisée d'une part et un milieu plus ouvert (champ) d'autre part. La lisière est un écosystème de contact (écotone) qui a ses conditions propres, ainsi qu'une faune et une flore spécifiques.

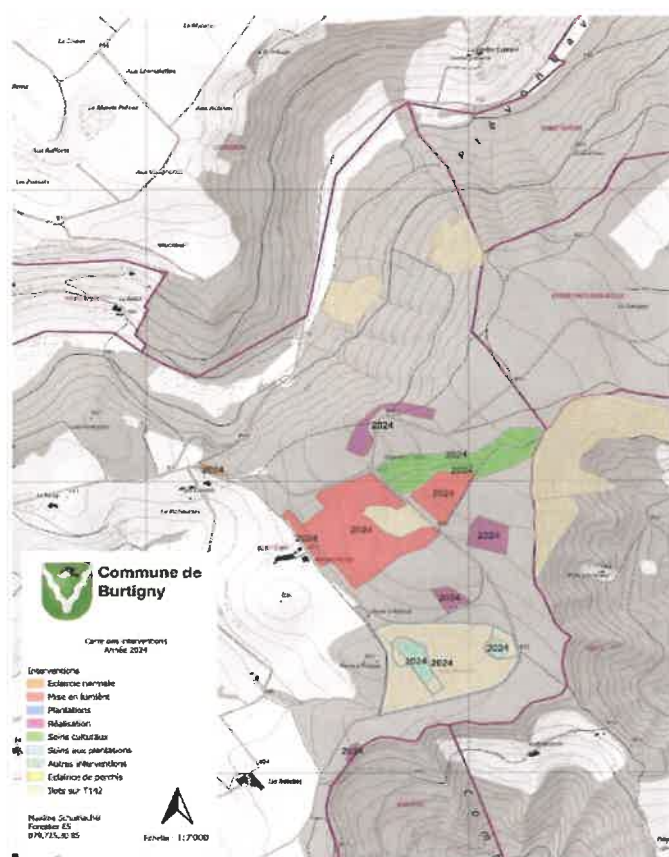
Les lisières étagées et éclairées offrent une grande variété d'habitats qui accueillent de nombreuses espèces végétales et animales, dont certaines sont très rares ou menacées en Suisse.

Nombre de chantiers réalisés	1 surface
Surfaces traitées	0.66 hectares
Aides financières versées	4'620 CHF

3.5 Biodiversité – Réserves particulières

La commune de Burtigny a mis en place deux réserves forestières mixtes. Une dans le secteur des Mouilles avec 10.15 hectares et la seconde dans le secteur du Marais, en limite avec la Commune de Le Vaud de 2.73 hectares. Cette dernière fait partie de la réserve forestière du Haut Vallon de la Serine.

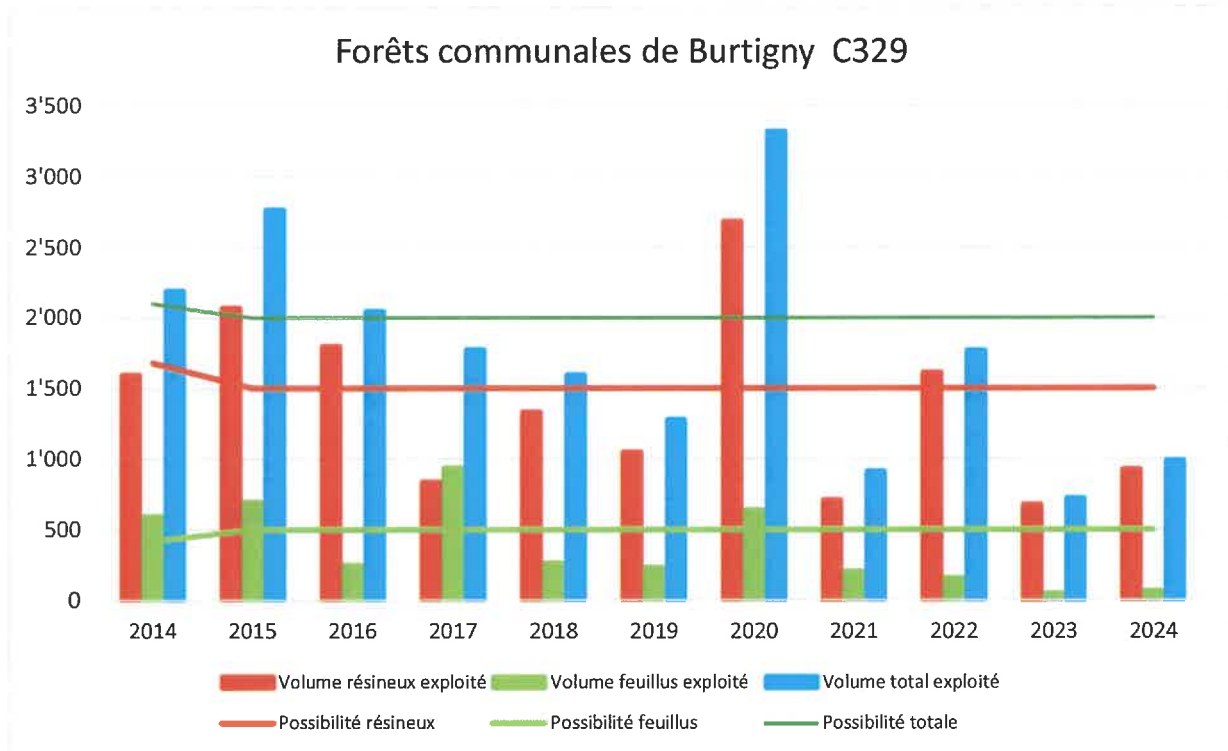
Extrait de carte des surfaces d'interventions



3.6 Martelages

Le martelage annuel a eu lieu lundi 26 août en présence de trois municipaux, l'inspecteur et le garde forestier ainsi que deux invités, Mme Mélila Saucy et M. Romain Blanc, ingénieurs forestiers du canton de Neuchâtel. Selon la tradition, la commune a offert le repas de midi.

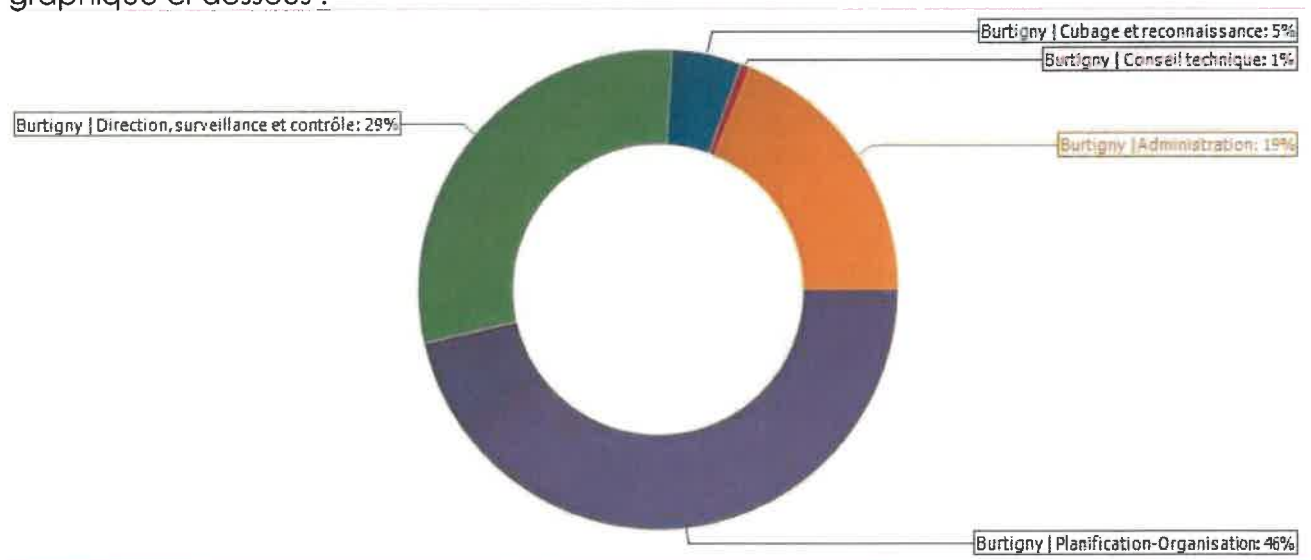
Le volume total des martelages s'élève à 987 sylves, ce qui représente 49% de la possibilité annuelle. Ci-dessous, le récapitulatif des volumes martelés sur ces dernières années :



On peut constater qu'il y a eu une diminution marquée des exploitations ces dernières années. Pour cette année, cela s'explique par une nouvelle méthode de gestion à mettre en place. Le volume pourra être rattrapé sur les prochaines années d'exploitation.

3.7 Prestations et poste du Garde-forestier

M. Maxime Schumacher a passé pour un montant, selon contrat, de CHF 8'707 79h45 à fournir des prestations pour le compte de la commune de Burtigny réparti selon le graphique ci-dessous :



3.8 Compte d'exploitation

Les charges d'exploitation se montent à 55'397.95 et les recettes liées à la vente de bois à 49'517.62. Les ventes les plus importantes concernent le bois de service, ensuite le bois d'industrie puis le bois de feu. Le déficit 2024 se monte à 5'880.33.

Celui-ci s'explique par un volume important de chablis/coupes forcées réalisés. Il est à noter que, même sur la coupe de bois de l'entreprise BMEF, un important volume de bois déperissant a été exploité. Malheureusement, ce volume-là n'est pas aussi bien valorisé à la vente que le bois sain destiné à la scierie.

3.9 Volumes de bois coupés

2024

Coupes ordinaires¹

Résineux 635 m³
 Feuillus 63 m³
Total 698 m³

2023

Coupes ordinaires

Résineux 545 m³
 Feuillus 33 m³
Total 578 m³

Coupes forcées²

Résineux 288 m³
 Feuillus 1 m³
Total 289 m³

Coupes forcées

Résineux 130 m³
 Feuillus 14 m³
Total 144 m³

3.10 Volumes de bois vendus

2024

795 m³

2023

709 m³

4. Bâtiments

4.1 Bâtiments communaux : Auberge, Maison de commune, Ancienne Poste et Battoir

La Municipalité a procédé à divers travaux d'entretien courants :

Auberge : Rafraîchissement des peintures de la salle à manger, du café et du couloir. Dégraissage et nettoyage des escaliers menant au 1er étage et à la cave.

Salle communale : nettoyage complet de la ventilation.

Les contrôles OIBT de tous les bâtiments communaux ont débuté en 2023 et se termineront en 2025.

4.2 Stand de tir

Une demande de changement d'affectation du bâtiment a été envoyée au canton (DGTL) afin d'accueillir la Jeunesse de Burtigny et de mettre en location cet espace pour les habitants qui souhaitent organiser des manifestations en été.

¹ Coupes ordinaires : bois destinés à la vente

² Coupes forcées ou coupes sanitaires : bois attaqués par le bostryche

5. Travaux

5.1 Constructions

La municipalité a étudié 11 nouveaux dossiers de constructions, avec le soutien du bureau technique Alpha Studio. Sept permis de construire ont été délivrés. Deux permis complémentaires ont été remis. Nous avons également délivré deux autorisations pour des installations solaires et deux permis d'utiliser/habiter.

5.2 Réfection des routes

Des travaux courants ont été réalisés : réfection partielle du revêtement de la route menant à Maison Rouge, changement d'un regard sur la route de Prévondavaux.

Chemin du Chaney : Les grosses pluies du printemps ont endommagé une partie du chemin du Chaney qui s'est effondrée suite au ravinement. Celle-ci a dû être réparée. Les travaux ont été exécutés par M. Dimitri Jolidon et M. Daniel Tüscher.

5.3 Éclairage de Noël

Des décorations lumineuses ont été posées sur tous les candélabres de la route des Matagasses. Un contrat sur 3 ans a été signé avec Romande Energie.

5.4 Éclairage public

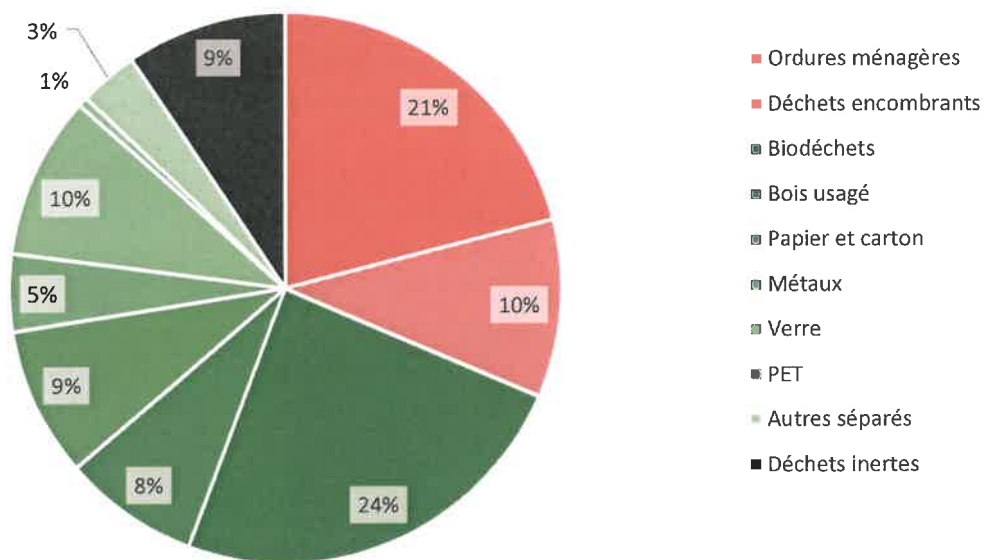
La ligne d'éclairage public au chemin des Oches a été enterrée sous la route des Matagasses. Les travaux, coordonnés par Romande Energie, ont été imposés à la commune, suite aux demandes de propriétaires privés de mettre sous terre leur ligne électrique.

5.5 Ordures ménagères et Déchèterie

	2024 [kg/hab.]	2024 [t]	2023 [t]
Ordures ménagères	75.66	30.34	27.2
Biodéchets	87.45	35.08	25.1
Encombrants	37.58	15.07	12.6
Bois	28.7	11.51	11.1
Papier-carton	31.52	12.64	17.3
Verre	34.21	13.72	16.3
PET	2.04	0.82	0.79

	Quantités totales (tonnes)			Quantités spécifiques (kg/hab)		
	2023	2024	Δ (%)	2023	2024	Δ (%)
Incinérables ³	39.8	45.4	12.3%	96.7	113.2	14.6%
Collectes séparées ⁴	81.8	84.5	3.2%	198.6	210.7	5.8%
Inertes ⁵	10.4	13.6	23.7%	25.2	34.0	25.7%
Total	132.0	143.5	8.0%	320.5	357.9	10.5%
Taux de collecte séparée	62.0%	58.9%	-5.2%			

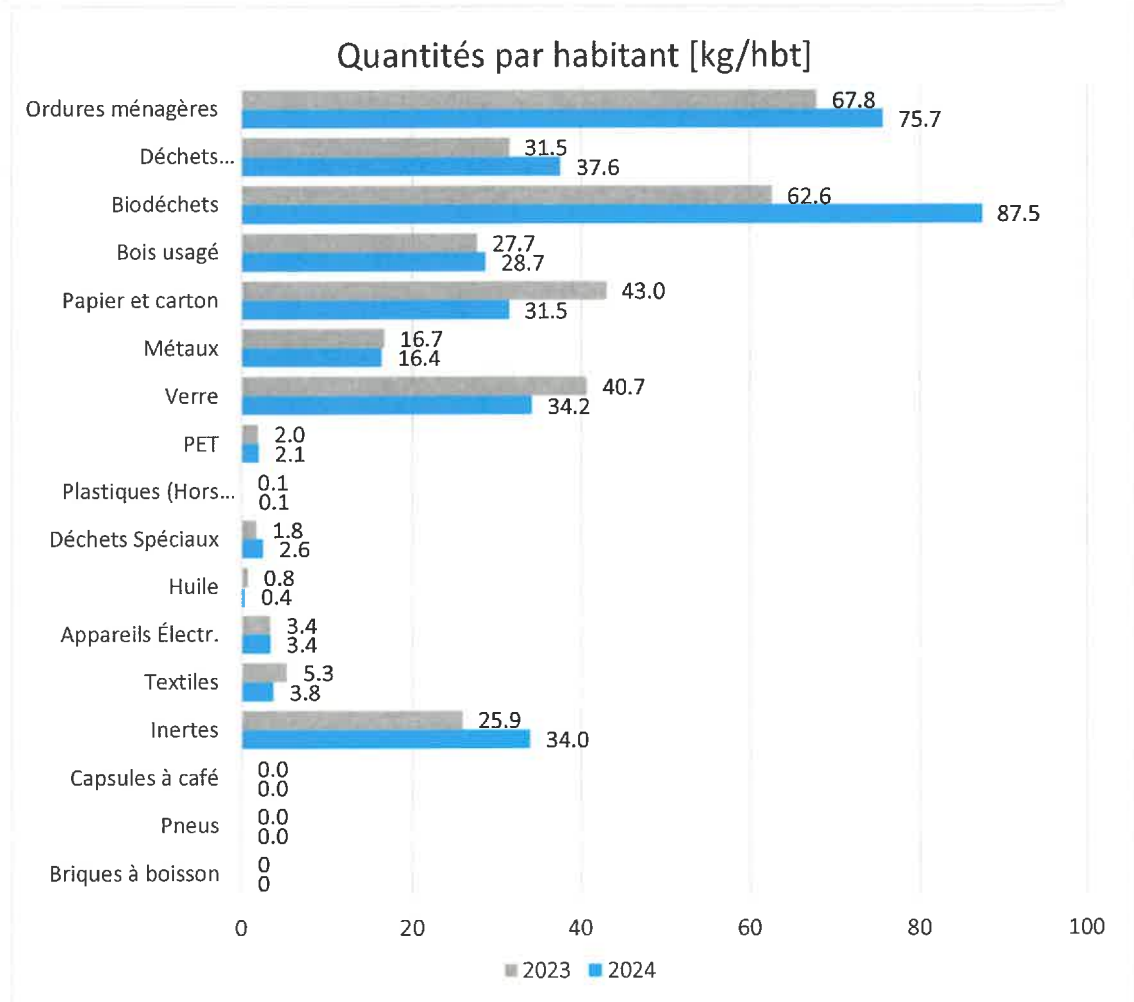
2024



³ Les déchets incinérables comprennent les ordures ménagères et les encombrants acheminés vers les usines de valorisation thermique des déchets (UVTD)

⁴ Les collectes séparées incluent toutes les fractions de déchets collectés séparément par les communes en vue de leur valorisation

⁵ Les inertes se composent des déchets minéraux des ménages qui ne sont pas valorisés.



6. Instruction publique et cultes

6.1 ARAS Nyon

Mme Monya Jaccard, déléguée municipale, siège au CoDir. Au Conseil intercommunal, Mme Başak Zanon est déléguée municipale.

Le Conseil intercommunal s'est prononcé favorablement sur les préavis suivants :

11-2024	Comptes 2023
12-2024	Budget 2025

6.2 Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT)

Le Conseil intercommunal s'est prononcé favorablement sur les préavis suivants :

01-2024	Rapport de gestion et des finances 2024
02-2024	Adhésion de la commune de Bassins
03-2024	Modification des statuts du RAT par suite de l'adhésion de la Commune de Bassins au 1er août 2024
04-2024	Plan quinquennal de développement 2026 - 2030
05-2024	Budget 2025

Les délégués au Conseil Intercommunal (CI) pour la commune de Burtigny sont :

- Mme Monya Jaccard (Déléguée municipale)
- Mme Basak Zanon (Déléguée municipale suppléante)

6.3 Association intercommunale de l'AISE

Au 31.12.2024, le Comité de direction a été au service de 1'127 élèves contre 1'153 au 31 décembre 2023.

La répartition est la suivante :

	Primaire 1P à 8P	Secondaire 9S à 11S	Total
Burtigny	27	17	44
Communes AISE (total)	809	318	1'127

Durant l'année 2024, le CoDir de l'AISE s'est réuni à 18 reprises pour traiter des affaires courantes sur la problématique scolaire des 10 villages.

Délégations

Mme Monya Jaccard est membre du CoDir.

Les délégués au Conseil Intercommunal (CI) pour la commune de Burtigny sont :

- Mme Başak Zanon (Déléguée municipale)
- M. Sébastien Cottier (Délégué municipal suppléant)
- Mme Muriel Rosselet (Déléguée du Conseil général)
- Mme Gaëlle Hauser (Déléguée suppléante du Conseil général)

Le Conseil intercommunal s'est prononcé favorablement sur les préavis suivants :

01-2024	Comptes et gestion 2023
02-2024	Règlement du personnel de l'AISE
03-2024	Budget 2025 et annexes

7. Police

La réunion annuelle avec le chef de poste de gendarmerie de Gland a eu lieu le 27 février. Les documents concernant les interventions à Burtigny en 2024 ont été envoyés par courrier électronique. Il n'y a rien de spécial à signaler.

7.1 Contrôle des habitants

- Population au 31.12.2023

	2024	2023	2022
Population	401*	408	419

*Population suisse établie et étrangère avec une durée de séjour d'au moins un an, y compris les fonctionnaires d'organisations internationales et la population du domaine de l'asile résidant en Suisse depuis au moins un an.

Sur le total de 401 habitants, 328 sont de nationalité suisse, 73 de nationalité étrangère et 2 personnes sont en résidence secondaire.

- Mutations

	2024	2023	2022
Arrivées/Départs	21*/33	47*/74	60/48
Naissances	6	2	5
Décès	3	3	3
Naturalisations	0	1	0

*Les familles Ukrainienne ne sont pas considérées comme une population résidante permanente selon la définition du SCRIS. Il est à souligner que la majorité des migrants ukrainiens ont quitté la Commune.

7.2 SDIS Gland-Serine (Service de défense incendie et secours)

Les communes de Burtigny, Gland, Vich, Begnins, Coinsins et Le Vaud sont membres du SDIS Gland-Serine. Bassins est au bénéfice d'un contrat de prestations.

M. Sébastien Cottier, délégué municipal, siège au CoDir.

Au Conseil intercommunal, Mme Monya Jaccard est déléguée municipale, M. Florian Hauser délégué du Conseil général et M. Richard Leakey est suppléant.

4 préavis ont été soumis au vote du Conseil, tous ont été acceptés :

01-2024	Comptes 2023
02-2024	Rapport de gestion 2023
03-2024	Loyer de la caserne
04-2024	Budget 2025

7.3 Organisation régionale de la protection civile (ORPC)

M. Sébastien Cottier est délégué municipal au Conseil intercommunal et Mme Monya Jaccard, suppléante. M. Dimitri Jolidon est délégué du Conseil général et Mme Anne Menetrey, suppléante.

Le Conseil intercommunal s'est prononcé sur les préavis suivants qui ont tous été acceptés :

15/ 2021-2026	Budget 2025
14/ 2021-2026	Règlement du personnel
13/ 2021-2026	Réfection urgente des toits N° 4, 7 et 10
12/2021-2026	Comptes 2023

7.5 Test des sirènes

Le test annuel des sirènes a eu lieu le premier mercredi de février. L'installation a fonctionné selon les attentes.

7.6 Équipement de l'abri PCi communal

La commune a profité du solde encore disponible sur le fond communal de compensation, qui sera transféré au Canton courant 2025, pour compléter l'équipement de l'abri. Des matelas et housses, des oreillers et taies ont été achetés.

8. Eaux

8.1 Eau potable

Le captage « En Lottafon » a continué de fournir de l'eau en quantité et qualité suffisantes pour les besoins des habitants.

Autocontrôle — Travaux de mise en conformité

Suite à la visite de l'Office cantonal de la consommation (OFCO) le 15 juin 2023, plusieurs travaux sur le captage, le réseau et le réservoir du Saugey avaient été mis au budget 2024. Ceux-ci ont dû être reportés au premier trimestre 2025.

Compteurs

Un gros travail de vérification du registre des compteurs du village a été entrepris par la secrétaire communale, en collaboration avec la bourse, l'employé communal et le municipal en charge du dicastère. Cette vérification devrait se conclure courant 2025.

PDDE régional et régionalisation de la distribution d'eau potable

Le bureau d'ingénieur SH Sàrl a présenté le 22 mai aux représentants des 9 communes concernées* la mise à jour du Plan directeur de distribution de l'eau (PDDE) régional pour lequel il avait été mandaté.

* Burtigny, Marchissy, Longirod, St-George, Gimel, Saubraz, St-Oyens, Essertines-sur-Rolle et Tartegnin

Il ressort de ce document que les ressources hydriques présentes sur nos territoires peuvent couvrir les besoins de toutes les communes, pour autant que celles-ci soient partagées. Conscientes des enjeux majeurs à venir autour des ressources en eau, de l'importance de bénéficier d'apports en eau potable sécurisés, du besoin d'améliorer la défense incendie dans de nombreux points de nos communes, les 9 municipalités ont décidé à l'unanimité et avec enthousiasme d'aller de l'avant avec un projet de régionalisation de la distribution d'eau potable. Une extension de mandat a alors été confiée à M. Sylvain Haldimann (SH Sàrl) pour mener une étude quant à la création d'une association intercommunale.

Le 13 décembre, les représentants de ces 9 communes ont approuvé un planning ambitieux visant la constitution de cette association avant la fin de la législature.

8.2 Eaux claires et eaux usées

Campagne annuelle de curage

Les 26 et 27 septembre, l'entreprise Kunzli est venue effectuer la campagne annuelle d'entretien du réseau de collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées de la commune. Il est à rappeler que les collecteurs communaux en zone village sont curés tous les 5 ans et inspectés par caméra tous les 10 ans.

Évacuation du trop-plein du réservoir du Saugey

Les travaux de remplacement du collecteur largement obstrué qui évacue le trop-plein du réservoir du Saugey (v. préavis n°16 2021–2026) ont dû être reportés à 2025 en raison des conditions météo ne permettant pas une intervention respectueuse sur le terrain.

Campagne de teintages

Pour la 3^e année consécutive, le bureau d'ingénieurs Bovard et Fritsché a été mandaté afin de contrôler les connexions des collecteurs d'eaux usées et claires des bâtiments privés. La campagne se terminera en 2025.

APEC

M. Sébastien Cottier siège au CoDiR.

Au Conseil intercommunal, Mmes Valérie Jeanrenaud et Başak Zanon sont déléguées municipales, M. Daniel Hofer est délégué du Conseil général et M. Paul Sergy suppléant.

Préavis no 12	Modification de l'art. 21 des statuts de l'association (plafond d'endettement) ;
Préavis no 13	Comptes de l'exercice 2023 et ses annexes et son rapport de gestion 2023 ;
Préavis N°14	Budget de l'exercice 2025 et annexes
Préavis N°15	Acquisition d'une surface d'environ 390 m ² à prélever de la parcelle no 634 propriété de la Société Philanthropique La Lignière.

8.3 Fontaines

En août, la conduite d'adduction de la fontaine du Logis a dû être réparée suite à une fuite au niveau de la parcelle 165, vers le chemin du Paudex.

Conclusion :

La municipalité exprime ses vifs remerciements au Conseil Général et à son Bureau ainsi qu'aux collaborateurs pour leur engagement en faveur de la commune de Burtigny.

Au vu de ce qui précède, nous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général de Burtigny

- vu** le préavis municipal 30/2021-2026 sur le Rapport de gestion – Exercice 2024,
- ouï** le rapport de la commission de Gestion,
- considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

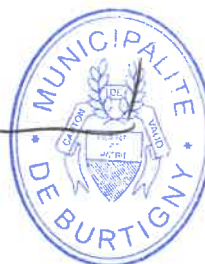
1. d'adopter le rapport de gestion 2024 tel que présenté
2. de donner décharge à la municipalité pour sa gestion de l'exercice 2024.

Ainsi délibéré en séance de municipalité du 29 avril 2025 pour être soumis au Conseil Général de Burtigny.

Au nom de la Municipalité

La Syndique


Valérie Jeanrenaud



La Secrétaire


Irène Richard